



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



Cette formation est éligible au CPF



## HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VTC

- RS 5637

### VALEUR AJOUTEE

**Se former pour accéder à la profession**  
**Se faire accompagner pour le financement de la formation et l'inscription aux examens**

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences liées à l'exercice de l'activité de VTC. Se préparer aux épreuves de l'examen.

### INTERVENANT

Expert dans le domaine et spécialiste des entreprises artisanales

### DATES – DUREE

Sessions : voir calendrier

Durée : 182 heures

### TARIF ET FINANCEMENTS

**Cette formation est éligible au CPF**

Tarif : 2002€

Accompagnement aux démarches de financement

Chef d'entreprise : FAFCEA ; CPF

Salarié et artisans salariés : OPCO ; CPF

Demandeur d'emploi : France Travail ; CPF

### CMA FORMATION

Centre de St Gilles les Hauts **0262 55 68 55**  
p4formation@cma-reunion.fr

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)

## CMA FORMATION

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Dossier de candidature + pièces justificatives

A retourner J – 15 avant début de session

Positionnement initial

Rythme : 2 à 3 jours par semaine

Horaires : de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30

### PUBLICS ET PRE-REQUIS

Chef d'entreprise, salarié, demandeur d'emploi

Être titulaire du permis B boîte manuelle de + 3 ans

Être apte sur le plan médical à conduire (CERFA 14880\*2)

### MÉTHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation- véhicule VTC école avec boîte manuelle

Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et du niveau des stagiaires

### CONTENU DE LA FORMATION

Module A : Réglementation du transport public particulier de personnes– 42h00

Module B : Gestion– 35h00

Module C : Sécurité routière – 21h00

Module D : Capacité d'expression et de compréhension en langue française sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes– 7h00

Module E : Capacité d'expression et compréhension en anglais- 7h00

Module F(V) : Développement commercial et Gestion\_ 21h00

Module G(V) : portant sur la réglementation nationale de l'activité VTC ainsi que sur la gestion propre à cette activité - 14h00

Prévention et secours civique de niveau 1 : 7h00

Module Préparation à la conduite - 28 heures (en salle : 7h, simulation sur route : 21h)

### MODALITES D'EVALUATION

Epreuves d'examen selon l'arrêté du 6 avril 2017.

QCM ; exercices d'application ; mise en situation

Questionnaire de satisfaction à chaud

En cas de de difficultés liées à un handicap, merci de nous contacter afin d'établir des modalités d'accessibilités et d'adaptations de la formation.



Cofinancé par  
l'Union européenne